



*Quelqu'un
nous surveille*

Témoigner et filmer

CETTE TACTIQUE EXPOSE
LES POSSIBILITÉS DE SAISIR
LES VIOLATIONS DE DROITS
SUR LE VIF

EXEMPLES TIRÉS DE LA VIDÉO

● Le Sniper de Targuist

Activiste anonyme au Maroc

Un activiste a filmé à plusieurs reprises des agents de police au Maroc en train de demander des pots de vins aux automobilistes. Il a posté ses vidéos sur YouTube ; elles ont été visionnées des centaines de milliers de fois. Non seulement le gouvernement a entrepris une action contre les agents en question, mais il a adopté la technique du « Sniper de Targuist » en installant des caméras destinées à piéger des agents agissant de la sorte à l'avenir.

OUTILS : Caméra vidéo, logiciel de montage, YouTube, blogs

LIENS :

Vidéos : <http://bit.ly/H8rlj> (youtube.com)

Histoire sur blog : <http://bit.ly/1uOFyB> (menassat.com)

● La Révolution safrane

Blogueurs et activistes en Birmanie

Des activistes ont utilisé des blogs pour contourner la censure exercée par la junte militaire sur l'actualité en Birmanie et pour faire circuler l'information qu'il se passait des violations des droits de l'homme dans ce pays. Les blogueurs ont pu répandre des nouvelles de deux événements critiques en diffusant des photos prises avec des appareils photo bon marché ou intégrés aux téléphones portables, c'est-à-dire sur les manifestations populaires contre la brusque interruption de la subvention aux carburants et sur la montée de la répression violente des citoyens par l'armée. Les images birmanes de moines et de nonnes bouddhistes dans les rues ont beaucoup été visionnées en ligne et ont permis de diffuser des informations dans le monde entier sur ce qui se passait en Birmanie.

OUTILS : Blogs, l'actualité, appareils photo numériques, téléphones portables, photos

LIENS :

Blog, images, vidéos sur <http://www.burmabloggers.net/> & <http://peoplemediavoice.net/> (en langue birmane)



TARGUIST SNIPER, YOUTUBE



RACOL'S (FLICKR)

PLANIFIEZ VOTRE ACTION

- En Birmanie, les blogueurs et les défenseurs des droits ont affronté des risques considérables en affichant leurs témoignages ainsi que d'autres preuves. Comment vous protéger et comment protéger les autres personnes qui sont impliquées dans votre campagne ou qui la soutiennent ? Réfléchissez à votre trace numérique : l'adresse IP, le courriel, les mots de passe, les listes de vos amis sur les sites de réseaux sociaux, le nom utilisé lors de l'achat de votre téléphone portable ou de votre carte SIM ainsi que les noms et associations utilisés pour enregistrer les noms de domaine en ligne.
- Mettez au point des critères pour vérifier les témoignages que vous allez rassembler et publier. Certaines plates-formes qui recueillent les témoignages de citoyens ont été victimes de fausses déclarations dans le but d'accuser des personnes innocentes et exposer l'identité de dissidents.
- WITNESS n'enregistre pas le visage des témoins afin de préserver leur anonymat. Si une source de lumière est placée derrière le témoin, on peut filmer la silhouette du visage sans que les détails identifiants la personne n'apparaissent. De cette façon, même en cas de saisie de vos cassettes vidéo il n'y aura pas de preuve visuelle concernant l'identité des personnes filmées.
- Discutez avec les témoins de ce qui arriverait dans le pire des cas, s'ils acceptaient de témoigner et qu'ensuite leur anonymat soit compromis ou leur identité dévoilée. Cette conversation vous permet d'obtenir le consentement averti des témoins et vous aidera à trouver les moyens de minimiser les risques.



ÉTUDE DE CAS

TITRE : En souvenir de Neda
QUI : Activistes en Iran
OÙ : Téhéran
SITE WEB : <http://bit.ly/Kpcsu> (wikipedia.org)

DESCRIPTION

Deux vidéos de courte durée montrant la mort de Neda Agha-Soltan lors des manifestations qui ont suivi les élections en Iran ont retenu l'attention du monde entier en juin 2009. L'une des vidéos (<http://bit.ly/10FpwN>) avait été tournée par un homme anonyme qui l'avait ensuite envoyée par courriel aux partisans, lesquels l'avaient rapidement diffusée sur Facebook. La décision d'envoyer la vidéo par courriel plutôt que de la télécharger directement répondait à un souci de protection envers celui qui avait filmé la séquence, mais permettait aussi de contourner la censure exercée par le gouvernement iranien sur l'Internet après les élections. De plus, une deuxième vidéo de la mort de Neda, tournée par un témoin oculaire (<http://bit.ly/yyvoM>), a été diffusée sur CNN quelques heures après avoir été téléchargée sur YouTube. Du fait que les vidéos étaient postées et diffusées si rapidement, il n'y eut guère de temps pour évaluer les implications d'une diffusion si rapide de séquences tournées en direct qui n'ont pas subi de montage. Priscilla Neri s'interroge sur le site de WITNESS : « En tant que citoyens soucieux, activistes et semblables, comment trouver l'équilibre entre le besoin de raconter à tout le monde ce qui se passe en Iran et la nécessité de respecter la dignité de Neda au moment de sa mort, ainsi que le chagrin de sa famille est confronté à une telle tragédie ? » Face à la disponibilité croissante de moyens matériels tels que les téléphones portables et les appareils photo numériques qui permettent de saisir en direct les événements dont on est témoin, la séquence filmée sur Neda

nous fait face à un défi de décider comment ces témoignages peuvent être rendus publics de manière sensible et stratégique, particulièrement lors d'événements explosifs et soumis à des fortes pressions. C'est aussi une illustration du danger encouru par les personnes qui publient et relayent des séquences en ligne : des activistes et des manifestants ont été arrêtés depuis les faits par le gouvernement iranien et Twitter et Facebook ont été cités au cours de leurs procès.

OUTILS : Appareil photo sur téléphone portable, courriel, YouTube, Twitter, Facebook, blogs

AMPLITUDE : Plusieurs centaines de milliers, voire plusieurs millions de personnes dans le monde entier.

RESSOURCES : Accès au réseau de données sur des téléphones portables et Internet.

DURÉE : Quelques heures entre le tournage de la séquence vidéo et le moment de son téléchargement. Quelques heures encore avant sa diffusion par les médias internationales.

NIVEAU DE DIFFICULTÉ : niveau 2 sur 5.

FRAIS : N/A

LIENS :

Blog du New York Times : <http://bit.ly/TqGnG>

Global Voices : <http://bit.ly/FK51f>, <http://bit.ly/LLAbx>

WITNESS : <http://bit.ly/gtyPzABCNT>



ABCNT.WWW.ABCNT.INFO

LE FAIRE SOI-MÊME

Se demander

- Allez-vous disposer d'assez de temps pour planifier comment récolter les témoignages ? Ou allez-vous plutôt préparer des activistes et partisans à rassembler spontanément le matériel de façon aussi éthique et stratégique que possible ?
- De quels outils disposent les personnes les plus touchées par votre problématique afin de pouvoir documenter les violations de droits (téléphones portables, appareils photo numériques, accès à des sites de réseautage et aux blogs) ?
- Comment respecter l'intégrité des personnes dont les témoignages seront diffusés à un public bien plus large dans le contexte de votre campagne ?
- Quelles sont vos stratégies par rapport à la portée de votre campagne et aux médias ? Comment répondre rapidement à la presse si jamais votre matériel est utilisé dans le contexte d'une nouvelle de dernière minute.
- Quel est votre rapport envers la problématique ou envers la communauté au sein de laquelle vous travaillez ?
- Comment répondre à une demande de retirer vos documents de votre site Web ou d'autres sites, que ce soit une demande émise par un gouvernement, des services commerciaux en ligne ou des personnes touchées par les images, les vidéos et les articles sur blog ?

Des solutions différentes

- 1 Il n'est pas strictement nécessaire d'utiliser une vidéo. Demandez que l'on utilise des téléphones portables pour envoyer des photos par courriel ou si possible par messagerie multimédia (MMS) afin de pouvoir en faire des diaporamas ou bien de les publier séparément.
- 2 S'il n'est pas possible de dissimuler visuellement l'identité des témoins, vous pouvez utiliser l'animation, les marionnettes ou bien les montages photo comme moyen de communication numérique.
- 3 Assister aux événements en direct n'est que rarement possible. Des reconstitutions de certains événements peuvent se faire ultérieurement par le biais d'interviews et en se faisant présenter aux participants par des partenaires et des contacts de confiance.
- 4 Plutôt que de filmer les visages des participants lors des événements qui se déroulent en direct, étudiez des autres possibilités plus prudentes pour obtenir une séquence retraçant l'histoire d'une action ou d'une manifestation.
- 5 Dans le cas des vidéos qui visent à révéler la corruption, réfléchissez comment expliquer clairement le rôle joué par les personnes qui y figurent ainsi que les liens qui les relient. La rédaction d'un diagramme visuel peut souligner les liens entre les personnes, les associations et la corruption

OUTIL VEDETTE

Une communauté fiable pour le partage de vidéos entre défenseurs des droits de l'homme

« The Hub » (<http://hub.witness.org/>) – sur lequel n'importe qui peut télécharger des vidéos concernant les droits de l'homme. Une communauté d'activistes réceptive aux problèmes liés à la défense des droits se réunit sur le Hub ; WITNESS a de l'expérience en ce qui concerne la protection du droit des activistes à s'exprimer librement. Seul inconvénient : le Hub ne dispose pas du grand public divers des autres sites vidéo populaires - vous devrez donc l'utiliser conjointement avec des sites populaires tels que YouTube si votre but est de toucher un public aussi large que possible.



CONSEILS

VIOLETA KRASNIC (WITNESS) SUR LA DISSIMULATION DE L'IDENTITÉ :

« Filmer des interviews en dissimulant l'identité du témoin est une question d'établir la confiance envers les responsables et envers la technologie. Le procédé pour obtenir l'accord du témoin est de lui fait connaître le but de la vidéo et comment on a l'intention de l'utiliser dans le contexte d'une campagne de vidéo activisme ; son accord sera le produit de sa compréhension des implications de l'interview vis-à-vis de sa propre sécurité. »

AUNG, DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME EN BIRMANIE, SUR LES MOYENS DE FAIRE PASSER LES INFORMATIONS AU-DELÀ DES FRONTIÈRES :

« La Révolution safrane a clairement montré combien les journalistes citoyens sont puissants dans notre pays. Parfois, nous faisons sortir les informations du pays en utilisant des appareils d'enregistrement et parfois nous utilisons le courriel ou le FTP – ce sont les méthodes qu'on a utilisées jusqu'à présent. Bien que le régime ait essayé de couper tous les moyens de communication, les blogueurs et les journalistes citoyens ont réussi à faire parvenir les informations aux médias à l'extérieur du pays. »

PRISCILLA NERI (WITNESS) SUR L'ÉTHIQUE ET LA PUBLICATION :

« Tant de questions sont restées sans réponse par rapport à la vidéo sur Neda que je n'ai pas pu trouver la bonne solution au sujet de ce qu'on devrait en faire. La seule chose dont je suis certaine, c'est qu'on doit montrer cette vidéo et qu'en même temps, la dignité de la jeune femme doit être respectée. Peut-être qu'on pourrait arriver à obtenir cet équilibre délicat en brouillant l'image de son visage dans la vidéo, ou encore en réfléchissant deux fois avant de choisir la photographie de son visage ensanglanté pour un statut Facebook. »